

FERROVIAIRE

Voie mère : l'agglomération dit oui sous conditions



La voie mère exige des aménagements, et Grand Calais réclame des garanties

Consultée sur l'opération de modernisation de la voie mère du port de Calais, l'agglomération a rendu un avis favorable, « sous réserve que les mesures proposées par la Ville de Calais soient retenues » précise la délibération votée lors du conseil de Grand Calais Terres & Mers du 30 juin.

Ces mesures sont les suivantes :

- La réalisation d'une étude de bruit par SNCF Réseau à l'issue des travaux de changements de menuiseries et de pose des murs anti-bruit chez l'ensemble des particuliers concernés
- Le remplacement de l'ensemble des portes et fenêtres des habitations des riverains concernés
- Le changement des menuiseries de l'ensemble des habitations concernées par un mur anti-bruit au niveau des rues Hoche et Cambronne
- La prise en compte dans le cadre des travaux de rénovation des voies de l'installation de plateaux anti-vibratiles dans le secteur du Technicentre
- L'utilisation de la voie de service pour les trains de fret dans le secteur du Technicentre, proposition d'ores et déjà rejetée par la SNCF
- Le remplacement des rails rue Duguay-Trouin par des rails soudés.